



1895 Vionnaz, le 28 mai 2015*

COMMUNE DE VIONNAZ

Tél. ++41(0)24 / 481.42.52
info@vionnaz.ch
www.vionnaz.ch

A V I S

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE !

Assemblée primaire bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Commune de Vionnaz sont convoqués en assemblée primaire bourgeoisiale le **mercredi 17 juin 2015 à 19h00** à la **salle des Fontanies à Vionnaz**, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée primaire bourgeoisiale*
- 2. Lecture et approbation des comptes 2014 de la Bourgeoisie*
- 3. Participation de la Bourgeoisie au capital-actions de la nouvelle société Avançon Energie SA*
- 4. Accord entre la Bourgeoisie et la Commune pour l'exploitation du futur dépôt de matériaux d'excavation propres à la Carrière de la Greffaz*
- 5. Divers et propositions individuelles*

Les non-bourgeois sont les bienvenus à cette assemblée.

Assemblée primaire municipale

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Vionnaz sont convoqués en assemblée primaire municipale le **mercredi 17 juin 2015 à 20h00** à la **salle des Fontanies à Vionnaz**, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée primaire municipale*
- 2. Lecture et approbation des comptes 2014 de la Municipalité*
- 3. Divers et propositions individuelles*

L'ensemble des documents comptables, au sens de l'art. 30 de l'Ordonnance sur les finances communales, est à disposition des personnes intéressées au bureau communal, aux heures habituelles d'ouverture.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour rappel, nous invitons les citoyennes et citoyens à faire parvenir leurs questions particulières au bureau communal pour le lundi matin 15 juin 2015. Ceci permettra à nos Autorités de répondre au mieux à vos questions.

*Date de publication aux piliers publics